



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Social d'Administration Local du 26/03/2024

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme DESHAYES
M. JOUVE
Mme FARENC

Secrétaire : Mme CABANNE

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. DEJOU (FO)
M. GALLOT (Solidaires)
M.. GRIFFAULT (Solidaires)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
M. VEYLET (CGT)
Mme LASSERRE (CGT)
M. MAYNARD (CGT)

1) Approbation des PV des 16/10/23 et des 09 et 18 /01/24 :

Les différents PV sont adoptés à l'unanimité.

2) Exécution budgétaire 2023 et budget prévisionnel 2024 :

Sur 2023, le montant de la DGF était de 795 744 € en AE et de 889 382 € en CP. Les dépenses d'affranchissement ont diminué de 48 000 € et les frais de déplacement de 30 000 €. A noter une augmentation des « postes-achats – locations de matériels ». La Direction ne nous ayant communiqué que ces deux éléments nous ne pouvons apporter d'autres informations.

Pour 2024, les AE s'élèvent à 774 133 € et les CP à 853 784 €. Nous constatons une baisse régulière du budget de fonctionnement de la DDFIP même si M. Jouve nous précise que le montant par agent n'a pas diminué.

Sur cet exercice, il est prévu sur le bâtiment de la Direction des travaux de réparation de la toiture (50 000 €) et la réfection totale du système électrique et des volets roulants du rez-de-chaussée.

De même, deux voitures thermiques ont été achetées (Peugeot 208 livrées d'ici 15 jours) et il est prévu la mise en place de bornes pour l'arrivée de deux voitures électriques (Renault Zoé déjà arrivées sur Aurillac et livrées prochainement). Le financement de ces deux dernières voitures a été effectué par le SPIB (service stratégie pilotage budget - Direction Générale).

Enfin, concernant plus particulièrement les bâtiments sur le secteur d'Aurillac, l'objectif à terme est de réduire le nombre d'implantations. Selon la Directrice, la volonté de la DGFIP est de garder le bâtiment de la Direction. Un diagnostic énergétique sera réalisé et par la suite des études devront être menées afin de procéder à la rénovation totale du bâtiment.

3) Bilan local de la campagne d'évaluation 2023 :

La campagne des évaluations professionnelles 2023 s'est déroulée du 08/02 au 28/04/2023. Il y a eu 28 évaluateurs N+1 et 8 évaluateurs N+2.

194 agents évaluables avec 187 comptes rendus d'évaluation professionnelle signés définitivement par l'agent, 1 refus de signature et 6 agents dans l'impossibilité de signer souvent pour des raisons de maladie.

Deux recours ont été déposés auprès de l'autorité hiérarchique et 1 recours a été présenté en CAPN et dont la commission a donné une suite favorable à la demande de l'agent.

Nous regrettons que la Direction ne soit pas en mesure de nous communiquer le nombre de collègues qui ont refusé de participer à l'entretien.

Avec la mise en place d'ESTEVE en 2023, il avait été préconisé aux notateurs de repartir sur de nouvelles bases ce qui sous-entendait de revoir à la baisse les croix du tableau synoptique. Pour la Direction, il n'y a eu aucune consigne auprès des chefs de service sur le fait de baisser des croix. Pour elle, c'est ce dernier qui décide de la valeur de l'agent.

Suite à nos interrogations, la Direction nous indique que ce n'est pas l'évaluation qui aurait un impact sur la rémunération au mérite tant rêvé par notre Ministre de la fonction publique si cette dernière était mise en place.

4) Présentation du plan départemental de transition environnementale :

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la DDFIP fait apparaître que ce sont les déplacements (travail/domicile et travail) pour 37 % et la charge énergétique des bâtiments (26 %) qui constituent les deux principaux facteurs d'émission.

De ce bilan, un plan local de transition environnementale va être mis en place avec des actions retenues localement comme la formation des agents à l'éco-responsabilité via la diffusion d'informations et de guides de bonnes pratiques ou la mise en œuvre du plan mobilité. Ace titre un groupe de travail va être créé .



Ce plan de transition relève selon nous d'un pur plan ministériel de communication. Le NRP a été un facteur de développement de la mobilité (fermeture des Trésoreries, SIP, SIE) tant du personnel que des usagers et des partenaires ce qui accentue l'émission de gaz à effet de serre.

Enfin, nous apprenons que chaque agent du département sera doté d'une gourde made in China ce qui nous paraît contradictoire avec ce plan départemental.

5) Questions diverses :

- SGC de Saint-Flour : suite au départ du chef de poste au 15/04, un recrutement est en cours. En attendant l'intérim sera assuré par M. SAIGNIE.
- Nous rappelons que la psychologue de l'association EIPAS ne s'est toujours pas rendue à la Trésorerie hospitalière.
- Concernant le prochain mouvement local et suite à l'intervention de FO, la Directrice nous indique qu'il n'y aura pas de communication des postes disponibles. Il appartient à l'agent de demander tous les postes qu'il souhaite.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	SECTION  CANTAL	BULLETIN D'ADHESION
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, SGC d'AURILLAC ou à JP MOISSINAC, DDFIP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à _____, le _____ signature		

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt